

## BULLETIN D'ADHÉSION

### DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

Raison Sociale : .....

Adresse, rue : .....

Code postal : ..... Code N.A.F. : .....

Localité : ..... Registre du Commerce : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

E-mail : ..... Site Internet : .....

Nom du responsable : .....

### FORME JURIDIQUE (Cochez d'une croix la case correspondant à votre situation)

Entreprise personnelle :  SARL (gérance majoritaire) :

Société en nom collectif :  SARL (gérance minoritaire) :

Société Anonyme :  Autre forme (à préciser)

.....

### ACTIVITÉS

Chiffre d'affaires total hors TVA de la dernière année d'exploitation : ..... €

- Activité de grossiste : ..... %
- Activité de fabricant : ..... %
- Activité de détaillant : ..... %
- Activité de commissionnaire : ..... %

### ACHATS

Effectués en France : ..... %

Importation : ..... %

### VENTES

Effectués en France : ..... %

Exportation : ..... %

## GENRES D'ACTIVITÉ

- |                                       |        |                         |        |
|---------------------------------------|--------|-------------------------|--------|
| ▪ Bonneterie/confection/habillement : | .....% | ▪ Chaussures :          | .....% |
| ▪ Jouets :                            | .....% | ▪ Mercerie :            | .....% |
| ▪ Tissus :                            | .....% | ▪ Divers (à préciser) : | .....% |

## EFFECTIFS

Chefs d'entreprise (\*)

Direction et Cadres

Employés :

- à temps complet

- à temps partiel

Apprentis

VRP :

- Exclusifs

- Multicartes

TOTAL

(\*) dans le cas d'entreprise personnelle ou SARL à gérance majoritaire

\* \* \* \* \*

Le candidat soussigné, après avoir pris connaissance des statuts qu'il déclare formellement approuver sans réserves, s'engage à :

- 1) adhérer à la FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ENTREPRISES DE GROS, IMPORTATION ET EXPORTATION EN CHAUSSURES, JOUETS ET TEXTILES ;
- 2) fournir, chaque année, aux services administratifs de la Fédération tout renseignement statistique et en particulier ceux permettant le calcul du montant de la cotisation ;
- 3) régler régulièrement sa cotisation et ce dans le mois suivant la réception de la mise en recouvrement.

L'adhésion n'est définitivement acquise qu'après agrément des Co-Présidents, sur consultation du Président de l'Union de la Chaussure, du Jouet ou des Textiles.

Lu et approuvé

À ....., le .....

Cachet commercial

Signature

*Cette demande d'adhésion vous est adressée en deux exemplaires :*

- L'un à retourner, dûment rempli et signé au siège de la Fédération
- L'autre à conserver dans vos dossiers